



Parc des Garennes
Espace Nature



Le Garenne

Lettre d'information du parc

Sommaire

- Points de vue
- Fréquentation
- Faits divers
- À découvrir...en mai

« Vu du ciel, cela pourrait ressembler à une chaîne montagneuse, une zone tourmentée au relief abrupt qui laisse entrevoir une vie pratiquement stérile. Autour de ce massif pierreux, c'est le domaine des broussailles, de la végétation dense, obscure, énigmatique. L'endroit est sauvage et impénétrable. La faune et la flore, rompues aux exigences des lieux, introverties, couvrent pudiquement leurs mystères. Vu du ciel, cela pourrait également ressembler à un puissant bras de mer cherchant à s'engouffrer inexorablement dans d'inoffensifs lopins de terres.

Aidées par son compagnon Eole, les vagues bleues déferlent et défient l'armée de verdure déterminée à protéger une digue bien vulnérable. La végétation, sans cesse harcelée, est constamment sur la défensive. Elle lutte, s'acharne, défend son bien bec et ongles contre la masse d'eau incontrôlable. La bataille fait rage, le combat est rude. Mais qui sortira vainqueur de ce bras de fer improbable ?

Vu de la hauteur d'un homme, c'est tout simplement une portion « brute » du sol ingrat du Parc des Garennes. C'est une authentique pièce rocheuse à la fois nue et couverte d'une fine couche muscinale et herbacée. C'est un petit coin témoin du temps passé, une page d'histoire, un monument de l'ancienne carrière d'ardoises, une originalité, une prouesse de la nature, un lieu de vie entre minéral et végétal... »

Fréquentation

• Une ruche à l'école

L'école des Deux Moulins participe cette année à l'activité « abeilles », qui consiste à installer une ruche dans le parc des Garennes en suivant différentes étapes.

Le 9 mars dernier, André Blatier, apiculteur, s'est rendu à l'école située sur la commune déléguée de Juigné-sur-Loire. Durant toute la journée, il a présenté aux enfants le monde complexe mais passionnant des délicates abeilles. Attentifs aux propos d'André, les élèves ont soulevé de nombreuses questions très pertinentes. Puis, en fin de journée, les enfants ont installé dans la cour de l'école, une « ruchette de captage » dans l'espoir d'accueillir une colonie d'abeilles issue d'un essaimage.

Désormais, croisons les doigts pour que les célèbres hyménoptères adhèrent au projet « bienvenue à l'abeille », proposé par les enfants de l'école des Deux Moulins...



Points de vue





• Pour les curieux

C'est tout nouveau, c'est tout beau, et c'est à découvrir au gré de vos envies !

Conservatoire Botanique National
B R E S T

**ENQUÊTE
DE
PLANTES**

au Parc des Garennes
aux Garennes-sur-Loire, Maine-et-Loire

Baludik
cbnbrest.fr/baludik

Découvrez la nature en famille grâce
à cette balade gratuite pour smartphone

ENQUÊTE DE PLANTES

au Parc des Garennes

Sur l'ardoise, des plantes et des humains

Des plantes de pelouses sèches comme l'écume sur les vagues bleutées d'ardoise. Et au creux des anciennes carrières, tout en contraste, des mares peuplées de nénuphars et même de plantes de tourbières ! Tel est le théâtre de cette En'Quête de plantes lors de laquelle vous vous glisserez dans la peau d'un botaniste afin de découvrir l'histoire du parc des Garennes et la diversité de plantes qui poussent sur ces ardoises.



----- Durée : 1 h 30
----- Parcours en boucle : 2,8 km
----- Point de départ :
A la maison du Parc
chemin du bois Guillou,
49 610 Les Garennes-sur-Loire

Comment accéder à la balade ?



Installez gratuitement l'application Baludik sur votre smartphone et recherchez la balade sur la carte



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Astuces



Téléchargez la balade sur l'application avant de partir et rechargez bien votre batterie de téléphone.



Pour préserver votre batterie au maximum, paramétrez les données de géolocalisation en mode GPS uniquement.



La balade est possible toute l'année mais l'expérience sera optimale du printemps jusqu'à l'automne.

Attention ! Balade non praticable en période d'inondation de la Loire !

Retrouvez d'autres **En'Quêtes de plantes** pour explorer la nature en famille sur cbnbrest.fr/baludik



Les Garennes
sur Loire

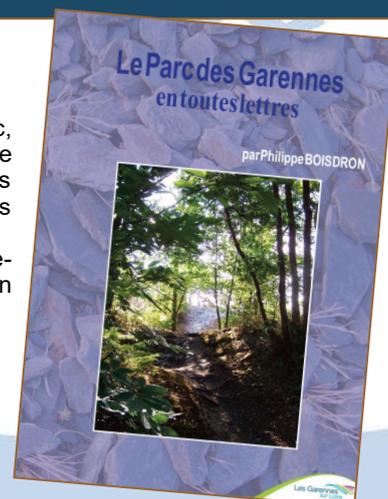
• Une deuxième édition

En 2011, « Les Garennes en toutes lettres », fascicule de présentation du parc, pointait le bout de son nez. En 2021, « Le Parc des Garennes en toutes lettres » succède au précédent ouvrage. Dans une version actualisée, on retrouve donc de A à Z, les décors qui composent le théâtre multicolore du Parc des Garennes, et les principaux acteurs jouant un rôle quotidien sur la scène ardoisière.

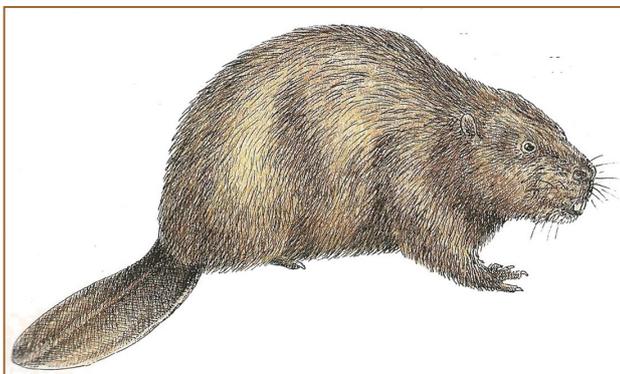
Vous pouvez vous procurer cet « avant-goût » du parc auprès des mairies déléguées de Juigné-sur-Loire et de Saint-Jean-des-Mauvrets. « Le Parc des Garennes en toutes lettres » est vendu au prix de 10 euros.

Possibilité d'envoi par courrier en faisant la demande à :

espacnature@les-garennes-sur-loire.fr



Autrefois, le castor d'Europe était présent dans de nombreuses régions de France. Cependant, du 17^{ème} au 19^{ème} siècle, sous la pression de l'homme (destruction des milieux naturels, piégeages...), la population du rongeur a fortement décliné. Les derniers refuges du castor se cantonnaient alors uniquement dans la basse vallée du Rhône. Menacée d'extinction, l'espèce a bénéficié d'un statut de protection dès le début du 20^{ème} siècle. Dès lors, sans faire de bruit, « *Castor fiber* » s'est « refait une santé ». Il a lentement recolonisé ses territoires de prédilection et remonté les différents cours d'eau, pour progressivement s'installer dans le bassin de la Loire. Appréciant la douceur Angevine, depuis quelques années maintenant, un couple de castors séjourne aux portes du parc des Garennes...



Massif et trapu

Grosse tête, petites oreilles, le castor se différencie physiquement du ragondin auquel il ressemble, par sa queue plate et écaillée. Son pelage est dense, épais et surtout imperméable. Plus gros rongeur d'Europe, le castor possède des pieds arrière palmés qui lui permettent de se propulser dans l'eau alors que ses pattes avant, servent quant à elles à la préhension.

Un environnement et une tranquillité à préserver

Le castor habite les fleuves, les rivières et les ruisseaux. Être sous les feux des projecteurs : ce n'est pas pour lui ! Très sensible au dérangement, il affectionne les cours d'eau lents aux environnements sauvages. La végétation proche doit ainsi être principalement boisée et composée d'espèces telles que le saule, le frêne, le peuplier, le tremble, l'aulne ou le bouleau. Sérénité, tranquillité, calme, eau, boisement sont les éléments essentiels du lieu de vie du castor.

Ingénieux

L'eau est son domaine de prédilection. Pour lui, c'est même une nécessité. Très exigeant, le castor, en bon spécialiste, surveille la fluctuation des niveaux d'eau. Aussi, pour freiner l'écoulement de l'eau et maintenir en amont un niveau nécessaire, le castor se retrouse le pelage et entreprend la construction d'un barrage constitué de branchages empilés les uns sur les autres.

Certains le vénèrent...

En créant des barrages pour élever le niveau de l'eau, le castor peut sensiblement modifier son environnement proche. En effet, de petites zones humides se forment. Ces zones humides nouvellement constituées, offrent la possibilité à de nombreuses espèces animales et végétales de s'installer avec bonheur. Cela n'aurait pas été possible sans l'action du castor. Fleurs, libellules, amphibiens, et bien d'autres encore lui adressent donc un immense merci !



...alors que d'autres le détestent !

La présence du castor dans un secteur n'est pas toujours vue d'un très bon œil... Parfois, les peupleraies ou certaines cultures peuvent subir d'éventuels dommages. Chaque cas est propre et demande une attention et un suivi bien particulier. Quoiqu'il en soit, le dialogue est de mise ! En bonne intelligence, des solutions existent et des aménagements sont toujours possibles à mettre en place pour que castors et humains puissent harmonieusement cohabiter...



À l'abri des regards indiscrets

Le castor aime se prélasser en journée, confortablement installé dans son abri. Ce dernier a généralement la forme d'un terrier associé à une hutte. Le terrier, tout d'abord, est creusé dans les berges avec un accès situé sous l'eau et donc totalement invisible. Puis, autour de l'entrée, le castor entasse des branchages qu'il a préalablement coupés, le tout adossé à la berge. Cela forme une hutte pouvant atteindre un bon mètre de hauteur.

Aux heures les plus obscures, en début et en fin de nuit, le castor sort de son gîte. Nageur hors pair, son territoire de prospection s'étend sur 1 à 3 km de cours d'eau. Peu téméraire et se déplaçant à terre plutôt maladroitement, il ne s'éloigne que de quelques dizaines de mètres du bord de l'eau.

Son péché mignon

Le rongeur est un végétarien ! Un animal adulte a besoin quotidiennement de manger 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorces. Alors, lorsqu'il passe à table, cela se constate ! Les arbustes et les arbres de diamètre compris entre 3 et 8 cm tremblent au passage du mammifère. Ils sont ses mets de choix ! Il ne fait donc pas bon s'appeler saule, noisetier, frêne, ou peuplier dans le secteur où séjournent le castor...

Un bûcheron

Même pas peur ! Le castor aime les défis ! Parfois, les petits arbres ne le contentent pas. Armé d'incroyables incisives, le rongeur n'hésite pas à s'attaquer à des arbres proposant des diamètres de troncs importants. Les peupliers et les saules, ses préférés, sont tout d'abord délicatement écorcés. Ensuite, le castor creuse le tronc de l'arbre en tournant autour pour former une coupe caractéristique en forme de « pointe de crayon ». Fragilisé, l'arbre se couche au sol sous les coups de dents répétés du bûcheron/rongeur.



Reproduction

Au début de l'année, de janvier à mars, se déroulent les accouplements dans l'eau. La gestation dure environ 15 semaines. Les jeunes, au nombre de 2 à 4, naissent entre le 15 mai et le 15 juin. Capables de nager peu de temps après leur naissance, ils quittent le foyer familial vers l'âge de 18 mois.

Protégé !

Comme le stipule « l'arrêté interministériel du 27 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés et les modalités de leur protection », le castor est une espèce protégée à l'échelon national. À ce titre, la destruction du castor est strictement interdite. Il est également interdit de détruire les barrages, les huttes et de modifier ou de dégrader ses habitats naturels.

Lettre d'information réalisée par la commune « Les Garennes-sur-Loire »

Mairie, 15 Grand'Rue

Juigné-sur-Loire

49610 Les Garennes-sur-Loire

Tél : 02.41.91.90.09

Pour vous abonner gratuitement à cette lettre d'information, faire une demande à l'adresse suivante : espacenature@les-garennes-sur-loire.fr